

Après avoir reçu les salariés de l'entreprise ISOICHEM de Pithiviers qui est en cessation de paiement et pour laquelle une procédure de redressement judiciaire a été décidée par le Tribunal de Commerce d'Évry, Jean-Pierre Sueur a saisi de ce dossier Bruno Le maire, ministre de l'économie et des finances, en charge de l'industrie.

Il lui a exposé les grandes compétences de cette entreprise dans les domaines de la chimie fine, de la pharmacie et de la cosmétique. Il a insisté sur le fait que les difficultés présentes n'étaient dues qu'au départ d'un seul client. Il lui a dit sa crainte que le groupe Aurélius qui possède ISOICHEM « *prenne principalement en compte ses intérêts financiers – comme cela a déjà été le cas pour la société QUELLE.* » Il lui a demandé de tout faire pour qu'une solution industrielle soit trouvée et favorisée. Il a demandé à être reçu dans son ministère avec des représentants des salariés.

>> [Lire La République du Centre du 11 juillet](#)